

## La Société des Vingt-et-Un et la colonisation du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Éric Tremblay

Volume 19, Number 1, 2013

La relève dans les organismes en patrimoine

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/69111ac>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Les Éditions Histoire Québec  
La Fédération Histoire Québec

### ISSN

1201-4710 (print)  
1923-2101 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Tremblay, É. (2013). La Société des Vingt-et-Un et la colonisation du Saguenay–Lac-Saint-Jean. *Histoire Québec*, 19(1), 13–15.

# La Société des Vingt-et-Un et la colonisation du Saguenay–Lac-Saint-Jean

par Éric Tremblay,  
historien des Fêtes du 175<sup>e</sup> du Saguenay–Lac-Saint-Jean

*Éric Tremblay est natif du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Historien de formation, il a à son actif de nombreuses conférences, articles et publications historiques. À l'emploi de la Société historique du Saguenay pendant plusieurs années, il collabore maintenant avec les musées, les municipalités et divers organismes de la région. Il est présentement historien pour les fêtes du 175<sup>e</sup> anniversaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean.*

Le 25 avril 1838, un groupe de bûcherons prend place dans la goélette de Thomas Simard, l'un des actionnaires de la Société des pinières du Saguenay. Ces derniers ont pour objectif de reprendre le contrat de coupe des pins blancs des postes du Roi, octroyé précédemment par le gouvernement du Bas-Canada à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Maître des lieux depuis quelques années, la richissime compagnie anglaise avait pourtant échoué dans sa tentative de mener correctement la coupe forestière sur son vaste territoire, laissant pour preuve des centaines de billots coupés et abandonnés aux alentours du poste de Tadoussac.

C'est donc avec empressement que l'importante entreprise commerciale transfère son droit de coupe à l'un de ses anciens employés, l'entrepreneur charlevoisien Thomas Simard, espérant ainsi récupérer une partie de ses investissements. En collaboration avec Alexis Tremblay Picoté, ce dernier met alors sur pied un groupe d'investisseurs traditionnellement connu sous le nom de la Société des Vingt-et-Un. L'histoire de ce regroupement est des plus intéressantes, et il est essentiel en cette année de commémoration de marquer d'un trait particulier ce pan

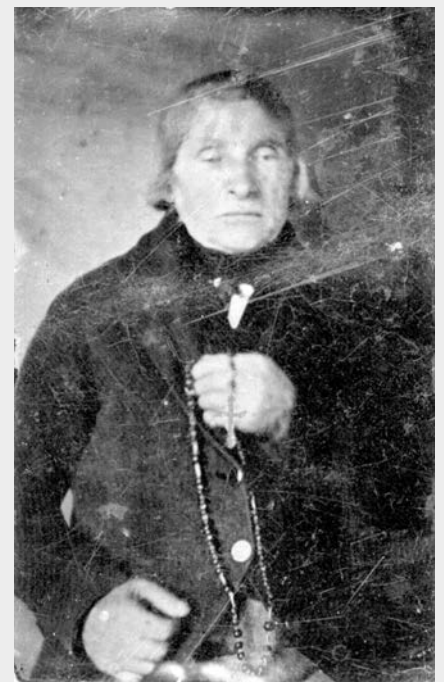
important des annales de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

## La Société des Vingt-et-un

À l'automne de 1837, vingt et un citoyens, tous propriétaires et censitaires de terres dans la seigneurie de Murray Bay, créent une société pour effectuer la coupe du bois dans les postes du Roi. Ils obtiennent ainsi, grâce aux contacts de Thomas Simard, la permission de tirer 60 000 billots de pin des forêts du Saguenay. Pour amasser le capital nécessaire à cette entreprise, les sociétaires ont fixé une mise de fonds de 21 parts à 100 louis chacune (400 \$ de l'époque). Subséquemment, les actionnaires principaux qui n'ont pas pu rassembler le financement en entier pouvaient s'adjoindre des associés.

Voici le nom des vingt et un actionnaires principaux et, entre parenthèses, de leurs associés<sup>1</sup> : David Blackburn; Pierre Boudreault (Thomas Savard, Luc Martel et André Bouchard); François Boulianne (Charles Dufour); Louis Desgagnés (Élizabeth Bélanger); Michel Gagné; Benjamin Gaudreault (René Boulianne); André Harvey (Célestin Harvey); Jean Harvey (Abraham Audet dit Lapointe); Joseph

Harvey (Pierre Harvey); Joseph Audet dit Lapointe (Ignace Couturier); François Maltais; Ignace Murray (François et Denis Harvey); Alexis Simard; Thomas Simard; Alexis Tremblay Picoté; Georges Tremblay (Mars Tremblay); Jérôme Tremblay Romaine (Jean Boudreault, Paul Lavoie); Joseph Tremblay Picoté (Louis Boulianne); Louis Tremblay Picoté (François Boulianne); Bazile Villeneuve; Louis Villeneuve Pitou (Alexis Tremblay).



*Alexis Tremblay Picoté, un des membres importants de la Société des Vingt-et-Un.  
(Source : Collection de la Société historique du Saguenay, P2-8-1)*

Le nom de Société des Vingt-et-Un vient du fait que le groupe compte à l'origine 21 actionnaires principaux. Dans les contrats notariés, elle s'intitule plutôt «Les Entrepreneurs des bois dans et sur le territoire du Saguenay» ou encore la «Société des pinières du Saguenay». Ses obligations financières envers la Compagnie de la Baie d'Hudson sont élevées dès le départ; elles représentent une somme de 651 livres, 11 chelins et 1 pence. Les sociétaires s'engagent également à ne faire aucun commerce avec les Amérindiens, à ne pas pratiquer la pêche, à ne pas couper le foin naturel ni faire paître le bétail, à ne pas s'adonner à l'agriculture, sauf de subsistance.

Après le départ du quai de La Malbaie, le groupe de 27, tant actionnaires qu'associés, se dirige vers l'embouchure de la rivière Saguenay. Il laisse d'abord quelques hommes aux Petites-Îles et à l'Anse-au-Cheval pour y construire un moulin à scie. Ensuite, une partie des hommes s'installent, au cours du mois de mai, à l'embouchure de la rivière Saint-Jean pour y implanter un premier îlot de peuplement permanent en terre saguenéenne. À leur arrivée sur les lieux, l'équipe à bord de la goélette trouve, déjà à l'ouvrage, des travailleurs venus de Charlevoix par voie terrestre.

Finalement, un dernier groupe se dirige vers la Grande-Baie. Comme le mentionne la chronique, quatorze hommes arrivent un dimanche matin<sup>2</sup>, le 11 juin 1838, dans deux embarcations sur les berges de la Baie des Ha! Ha!

Ils se mirent au travail rapidement et au mois d'octobre, l'on chargea même un navire de madriers. Selon l'historien Victor Tremblay : « La vente de ce premier chargement de bois suffit, paraît-il, pour permettre à la Société des Vingt-et-Un de se libérer de ses obligations financières envers la Compagnie de la Baie d'Hudson<sup>3</sup>. »

### Les premières années de la colonisation

Comme il fallait s'y attendre, la Société des Vingt-et-Un connaît durant les premières années des difficultés de toutes sortes. Pendant deux ans, elle va subir la perte des billots coupés durant l'hiver suite à la rupture des estacades. En 1840, les problèmes financiers sont importants et une partie des investisseurs de la Société vendent leur part à un marchand de bois de Québec, du nom de William Price. Deux ans plus tard, tout ce qui reste des installations de la Société des Vingt-et-Un est aussi vendu à Price. Ce dernier est maintenant libre de devenir l'un des plus puissants commerçants de bois du Bas-Canada.

L'année même de l'arrivée des Vingt-et-Un, un marchand de la Baie-Saint-Paul, Roger Bouchard, construit lui aussi un moulin à scie dans le secteur nord de la rivière Saguenay, dans un lieu nommé l'Anse-à-Peltier. Au cours de ce même été, sa fille et son gendre tentent également de s'installer à l'anse de la Descente-des-Femmes (Sainte-Rose-du-Nord). En 1839, Michel Simard<sup>4</sup> s'établit à l'Anse-aux-Foins, en amont des installations

de Bouchard, devenant ainsi le fondateur de la future municipalité de Saint-Fulgence. L'année suivante, tandis qu'arrivent les premières familles à l'Anse-aux-Foins, d'autres aménagent dans le secteur de la rivière Sainte-Marguerite (Sacré-Cœur).

Jusqu'au premier octobre 1842, au moment de l'expiration du bail d'exclusivité de la Compagnie de la Baie d'Hudson, la colonisation agricole n'est pas permise au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Mais déjà, Peter Mc Leod fils et ses hommes ont bâti un moulin à scie à la rivière du Moulin. De leur côté, les squatters du Bas-Saguenay continuent leur progression et projettent maintenant d'exploiter d'autres secteurs de la rivière Saguenay et du lac Saint-Jean<sup>5</sup>. Dès 1840, l'un des principaux membres de la Société des Vingt-et-Un, Alexis Simard, laboure un lot de terre à Grande-Baie, défiant ainsi l'interdiction de la richissime compagnie de fourrures.

La colonisation est maintenant lancée et plus rien ne peut l'arrêter. Dorénavant, les Tremblay, les Bouchard, les Gagnon et les autres peuvent enfin venir peupler le riche territoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Espéré et demandé depuis plus de deux décennies par les gens de Charlevoix, l'établissement dans une nouvelle région de colonisation se veut un des moyens utilisés par les élites francophones pour contrer l'émigration de la population québécoise vers les États-Unis. « Emparons-nous du sol ! » deviendra, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, un slogan à la mode.

## Le monument des Vingt-et-Un

Même s'il y a beaucoup de subtilité historique dans l'étude des premières années de la colonisation du Saguenay—Lac-Saint-Jean, un fait demeure : la marche du peuplement origine des activités de la Société des Vingt-et-Un de 1838. Les habitants qui s'installent sur ce territoire donnent alors naissance à une conjoncture socio-historique qui devient, à partir de 1842, l'ouverture officielle d'une nouvelle région du Québec à la colonisation.

C'est pour souligner cet apport que des citoyens décident de commémorer, en 1924, le travail de pionnier de la Société des Vingt-et-Un. Inauguré un 29 juin, le monument des Vingt-et-Un n'a pas de semeur au départ; ce dernier est probablement ajouté en 1929. La statue, œuvre des statuaires montréalais de l'entreprise Carli-Petrucci, représente Alexis Simard lors des premières semailles de 1840, défiant alors les interdictions de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Comme on s'en doute, le monument répond au moment de son érection au contexte « agriculturiste » et idéologique de l'époque.

Depuis le 11 juin 1938, année des célébrations du centenaire de la région, on souligne annuellement l'arrivée des Vingt-et-Un à Grande-Baie. Cet événement patriotique est agrémenté, depuis 1969, de la nomination d'un membre de l'Ordre des Vingt-et-Un. Un comité chapeauté par la Société historique du Saguenay nomme, le 11 juin



Inauguration du monument des Vingt-et-Un le 29 juin 1924.  
(Source : Coll. de la Société historique du Saguenay, P2-7-12-3-P059-1)

de chaque année, un nouveau membre. C'est donc en 1988, année du 150<sup>e</sup> anniversaire de la région, que le vingt et unième siège est finalement occupé.

Même encore aujourd'hui, les travaux des membres de la Société des Vingt-et-Un demeurent un point fort de l'histoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Traditionnellement, le 11 juin marque la naissance de la région, et cette date prendra cette année une couleur particulière. En ce 175<sup>e</sup> anniversaire du Saguenay—Lac-Saint-Jean, c'est une région tout entière qui va se souvenir de ses pionniers, de leur labeur et du sentiment d'abnégation qui motivait leurs travaux.



Le monument des Vingt-et-Un à La Baie après sa restauration de 2011.  
(Photo : Éric Tremblay)

## Notes

- <sup>1</sup> Dressée par l'historien Raoul Lapointe dans *Le temps de la pinière*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, 1993, p. 162-163.
- <sup>2</sup> Le 11 juin 1838 n'est pas un dimanche, mais un lundi.
- <sup>3</sup> Victor Tremblay, *Histoire du Saguenay de l'origine à 1870*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, 1968, p. 237.
- <sup>4</sup> Frère de Thomas et d'Alexis Simard.
- <sup>5</sup> La région du Lac-Saint-Jean est colonisée à partir de 1849.